

Gouesmon.

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de L'Evêché

Réponses.

1^{re}. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle? 20.

2^{re}. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année? 15.

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps? familles 8.

De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n^o 2.) personnes 45.

3^{re}. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.) et une somme de 1800^f à 2000^f

4^{re}. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier? De 15 à 20

5^{re}. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité? Non.

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

6^{re}. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes et si la mendicité était interdite surtout pour tous les paroissiens? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

La question ainsi posée, la réponse, je crois, doit être affirmative, et un bon résultat obtenu dans les paroisses voisines, l'exécution du projet en question semble devoir venir pour nous des plus faciles.

7^{re}. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie? Les Médecins de Brest.

Quelle distance ont-ils à parcourir? ils ont à parcourir de 6 à 9 Kilomètres au plus.

8^{re}. Avez-vous une sœur de charité pour les malades? Nous avons une sœur de charité pour les malades.

9^{re}. Combien de décès par an? De 45 à 50.

10^{re}. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévoué?

35 familles au moins.



Mettre au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Nota. La paroisse de Gonesnon ne compte parmi ses habitants qu'un très petit nombre
de ces familles qu'on peut appeler riches. La plupart, toute fois, jouit d'une
bonne aisance due au travail ou à l'industrie. Le nombre des pauvres à l'aumône
aujourd'hui d'environ 60, se trouverait, je crois, bien réduit si l'on établissait
une association d'assistance et surtout si la mendicité s'est interdite
à ceux qui peuvent travailler et qui aiment mieux mendier. Déjà plusieurs
fois, me dit-on, on a essayé d'établir une association d'assistance et toujours
on s'est trouvé sans résultat. Je dirai que d'accord avec les meilleures familles,
je l'ai essayé moi-même. Je n'ai parlé souvent, et je dois avouer que j'en ai
pas été plus heureux. Voici les raisons qu'on m'en donne et je les trouve très-justes:
La paroisse de Gonesnon ne serait pas, le moins du monde, gênée pour nourrir
des pauvres si elle s'occupait que de ses pauvres. Surtout elle se trouve
continuellement parcourue, en tout sens, par des bandes effroyables d'étrangers
qui, outre qu'ils exigent, en quelque sorte, l'aumône aux portes, volent et pillent
les champs et les bois avec une audace sans nom. On dira peut-être
qu'il faut ne pas les recevoir, qu'on doit leur refuser l'aumône et les
chasser; Mais comment ont-ils agi de la sorte, quand on sait qu'il est
arrivé maintes fois, que plusieurs de nos habitants de la Campagne, voulant défendre
leurs biens ont été poursuivis à coup de pierres, quelques fois même avec le canon
à la main et menaces de fusil. (ces derniers renseignements, je les tiens de plusieurs
personnes en qui j'ai toute confiance)

On comprend que dans ces conditions, il ne soit pas bien facile d'établir
une association d'assistance à ceux qui sont véritablement pauvres et dignes d'être
aidés, mais, encore une fois, qu'on interdise aux vagabonds et pillards, étrangers l'entrée
de la paroisse et nos pauvres seront des plus heureux.

Quant aux familles qui ont besoin de médecine gratuite, le nombre,
en regard à la population, est, comparativement, beaucoup plus grand que
celui des pauvres à l'aumône. La raison en est que nous avons aussi bon
nombre de familles qui vivent, et est vrai, dans une bonne petite aisance, mais
seulement toujours le jour. Ce sont: Les ouvriers du port, Les journaliers et jour-
nalières occupés aux travaux des champs, Les couturières, Les repasseuses, Les
brancardiers, etc. etc. Ainsi, après renseignements pris auprès de personnes
compétentes et liste dressée, j'ai compté 38 familles qui grâce à nos
Sœurs de Charité jouissent du bénéfice de la médecine gratuite et en
ont réellement besoin.
20 autres familles jouissent de la même faveur et qui, à la rigueur
pourraient se passer, mais ne se soucient pas de le faire. Nous aimerions
bien un Contrôle quelconque à cet égard, mais nous voyons, avec la plus
vive douleur arriver le moment où notre pauvre Pharmacie se trouvera
tout à fait épuisée. Nous sommes sans les moyens de l'entretenir.

Gonesnon 12 Xbre 1871

Monot, recteur